

## Avant-propos

Dans la culture occidentale, et plus particulièrement en Europe, un processus de sécularisation s'est mis en route depuis très longtemps : toutes les sphères de l'activité humaine prennent leur autonomie par rapport aux religions. Dans ce premier volet d'une analyse en trois parties, Jean-Claude Brau, formateur permanent au Cefoc, retrace depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine cette évolution qui a conduit à une indépendance incontestable de l'économie, du droit, de la politique et de l'art.

## Introduction

*Le commando américain, en 2011, avait-il raison de tuer Ben Laden ? En avait-il le droit ? Et l'intervention de l'OTAN la même année ?*

*Comment allons-nous sortir de la crise et créer à nouveau des emplois pour tous ?*

*Avons-nous d'autres choix que de relancer la croissance, un temps ralentie par la crise ?*

*La science reste notre meilleure arme pour préparer un avenir meilleur pour tous !*

*Mais d'où viennent tant de suicides aujourd'hui, même parmi ceux qui semblent être bien lotis ?*

*L'art contemporain, je n'y comprends rien, mon petit frère ferait aussi bien que tous ces artistes admis au musée !*

## Quand plus rien ne va de soi

Affirmations et questions s'entrechoquent. Souvent, le sentiment s'impose : à toute question, nous avons autant de raisons de répondre oui que non, noir que blanc, de nous réjouir ou de déplorer. Quels sont nos critères de jugement et de choix ? L'intérêt de chacun ou le bien commun ? Le coup de cœur ou l'intérêt « bien compris » à long terme ? Et l'intérêt défini par qui ? Est-il nécessaire de nous mettre d'accord ou, dans une société pluraliste, chacun peut-il aller de l'avant sur base de ses propres convictions et priorités ? Et finalement, à quoi bon se poser tant de questions sans réponses ?

Quand les points de repère deviennent flous, le passé, objet de nostalgie, est simplifié et idéalisé : autrefois, nous savions quoi faire ; des autorités incontestées organisaient la société et balisaient les comportements. Et elles étaient acceptées. Ce passé, qui résulte largement d'une reconstruction mentale, est-il autre chose qu'un îlot, le refuge rêvé quand « plus rien ne va de soi » ?

## Du passé jusque aujourd'hui, en route vers l'autonomie

Il est souhaitable de réinterroger le long passé qui a façonné notre culture dès avant le début de notre ère, depuis Rome, qui reprenait et réinterprétait la double racine, juive et grecque, dont elle héritait par ses conquêtes.<sup>1</sup> La religion était alors inextricablement liée à toutes les activités, ou plutôt les religions : là où elles régnaient, elles imprégnaient les conceptions communes, orientaient les choix, sanctionnaient et définissaient le sens de la vie.

<sup>1</sup> Voir Rémi BRAGUE, *Europe, la voie romaine*, Paris, Folio essais, 1999.

Cette harmonie fusionnelle, malgré les inévitables tensions, va se fissurer au fil des siècles, jusqu'à aboutir à des distinctions plus ou moins claires. Tous les domaines de la vie, tous les groupes sociaux, n'évoluent pas au même rythme. Même au sein de l'Europe occidentale, qui est notre champ d'observation, cette autonomisation des sphères d'activité humaine peut sembler nette et aboutie en ce qui concerne l'économie, le droit et la politique ou l'art par exemple. C'est ce que montrera un premier volet de cette analyse. Le processus d'autonomisation est moins évident, voire encore débattu dans des domaines tels que les sciences, l'éthique, la philosophie ou sens de la vie. Une deuxième partie de la réflexion sera consacrée à l'observation de l'évolution de ces champs de l'activité et de la réflexion humaine.

Il importe de noter que des comportements que l'on croirait typiquement modernes se sont déjà fait jour bien plus tôt, au Moyen Âge ou dans l'Antiquité, parfois sous des formes différentes. À l'inverse, ce qui semble caractéristique d'un passé révolu peut encore se rencontrer actuellement : l'histoire ne marche pas du même pas ni à sens unique partout dans notre monde.

Pour la clarté du propos, c'est l'évolution de l'Europe occidentale qui est schématisée ici à très gros traits. On peut affirmer qu'à travers bien des conflits et des évolutions, l'Antiquité et le Moyen Âge ont maintenu la place centrale des religions dans tous les domaines de la vie personnelle et sociale. Au fil du temps, avant ou après la Renaissance (14<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècles, selon les pays), des événements, des personnalités, des inventions ont fait craquer ce bel ensemble et ouvert à une autonomie croissante, souvent débattue, des divers domaines d'activités humaines. Pour chacun des domaines décrits, une lecture schématique de l'histoire en trois temps – autrefois, changements, aujourd'hui – est proposée.

## **La sécularisation : un processus**

Avant de parcourir quelques domaines où se marque l'évolution vers une autonomie de plus en plus affirmée vis-à-vis des religions, quelques précisions de vocabulaire sont utiles.

Le mot « laïcité » désigne habituellement l'aboutissement de cette évolution. Le principe est clair : l'État n'intervient pas dans les affaires internes des religions et les religions ne se mêlent pas de l'organisation de l'État. Quelles que soient les modalités concrètes, variables, il s'agit bien de séparation entre État et religion.

Pour désigner le cheminement d'autonomisation, le terme de « sécularisation » sera préféré ici, même s'il est moins souvent utilisé. « Sécularisation » est relié au mot « séculier », lui-même dérivé de « siècle ». Dans un sens ancien, « siècle » désignait non seulement une période de cent ans, mais aussi ce qui relève du monde, de la société, par opposition à ce qui fait partie de la sphère religieuse et qui relève de l'Église. Dans l'histoire, ce terme a été utilisé dans le contexte de la sécularisation des biens de l'Église : à la Révolution française, des propriétés (terres, bâtiments, productions d'art...) appartenant à l'Église lui ont été enlevées pour les donner à la société civile. Certains disent : pour les rendre à la société. Il s'agit bien d'une querelle de propriétaires : quel est le propriétaire légitime ?

Dans un sens proche, on parle d'un prêtre ou d'un religieux qui est sécularisé (ou « réduit à l'état laïc ») : on lui retire son statut clérical et il relève exclusivement de la société civile et de ses institutions, comme tout citoyen. Dans ce cas également, la sécularisation désigne un processus d'autonomisation par rapport à la religion et plus précisément par rapport à l'autorité de l'Église.

C'est ce long processus historique qui est mis en évidence dans ce texte dont le questionnement est le suivant : la culture occidentale s'enracine dans des époques marquées par le rôle prédominant des religions. Celles-ci régentaient les relations et les décisions, personnelles et socio-politiques, ou au moins elles intervenaient dans tous les domaines. Comment peut-on décrire l'autonomisation croissante des sphères de l'activité humaine ? Y a-t-il un mouvement commun d'évolution dans ces différentes sphères ? Peut-on identifier des époques et des étapes qui accélèrent ces changements ?

## **L'économie**

### ***Dans l'Antiquité et au Moyen Âge***

Les Anciens n'imaginent pas la distinction entre l'économie et la religion. Pour les juifs, la Bible contient tout ce qu'il faut savoir dans tous les domaines de la connaissance : cela va de soi, c'est la Loi de Moïse qu'il faut en permanence actualiser pour définir ce qui est permis et défendu. Cette Loi est à la base de toute légalité. Mais la Bible est aussi référence unique pour l'économie ou la politique, l'astronomie ou les mathématiques, la géographie ou l'histoire.

À Jérusalem, le Temple est un espace sacré : les païens ne peuvent en franchir le seuil, sous peine de mort. Les biens affluent, notamment par les sacrifices offerts à Yahvé. Si certaines offrandes sont brûlées et d'autres consommées par les prêtres, les dons en argent, très importants, alimentent le trésor du Temple. Celui-ci joue en outre un rôle comparable à celui d'une banque : d'autres « trésors » y sont conservés en sécurité, croit-on : les richesses des détenteurs de fortunes dans le pays y sont entreposées.

À l'époque, les autres peuples vivent avec des évidences semblables. Les temples sont des sortes de banques. Les pièces de monnaie qui circulent, romaines et autres, portent souvent des symboles religieux : objet du culte, divinité, effigie de l'empereur divinisé... Économie et religion sont inextricablement liées.

Au Moyen Âge, la place de l'Église dans l'évolution économique est centrale. Elle détermine l'activité en interdisant le prêt à intérêt, reprenant ainsi l'affirmation du philosophe grec Aristote : c'est contre le droit naturel. Et la Bible ne le condamne-t-elle pas elle aussi ? Le rôle de l'Église passe aussi par le calendrier liturgique, qui rythme le temps, décide des jours où le travail est permis ou non. Les monastères bénédictins, implantés dans les campagnes, jouent un rôle souvent décisif dans l'amélioration des terres, par exemple en asséchant des marécages, et dans le progrès des techniques agricoles qui vont permettre de nourrir une population en croissance. Les abbayes cisterciennes prolongeront ce rôle.

C'est dans la construction des cathédrales que le peuple reconnaît sa propre grandeur. Les chantiers ne sont possibles que grâce à la production régionale, essentiellement agricole, qui aboutit directement dans les mains de l'évêque ou transite par le roi qui en fait don à l'Église. Juste reconnaissance : dans la décoration de la cathédrale figurent souvent des panneaux représentant les travaux des champs. La principale production est reproduite comme décoration des portails : grappe de blé ou de raisin, chou... Le sens dernier de la production et du travail, souvent très pénible, est d'ailleurs unanime : chanter la gloire de Dieu.

### ***Des changements***

Au fil du temps, des pratiques économiques vont introduire des fissures dans un consensus apparemment unanime. Si le prêt à intérêt est interdit par l'Église, il ne manque pas de princes chrétiens, d'évêques ou même de papes qui y recourent. Qui serait disposé à prêter de l'argent en quantité sans un intérêt en retour ? Et comment se développer, construire palais ou églises, et surtout entretenir une armée pour faire la guerre, sans recourir à l'emprunt ? Au 16<sup>e</sup> siècle, le très catholique Charles-Quint n'a-t-il pas obtenu son élection comme empereur d'Allemagne en distribuant des fortunes grâce aux prêts du banquier Fugger<sup>2</sup> ? La même banque, et d'autres, assurent contre rémunération les transferts d'argent du commerce des indulgences.

C'est Calvin (1509-1564), un des fondateurs du protestantisme, qui réfute l'interdiction de tout prêt à intérêt : contrairement aux idées reçues, cette interdiction n'a pas de fondement dans la Bible ni dans le droit naturel. Ce sont les excès qui sont condamnés et le soutien des pauvres est rappelé. On dit de Calvin qu'il a ouvert la voie au capitalisme. Mais déjà le commerce qui, dès le Moyen Âge, s'est progressivement développé à l'échelle européenne, dépend d'un réseau de banques réclamant bien sûr un intérêt. L'interdit est devenu caduc.

---

<sup>2</sup> La famille Fugger est une famille de marchands et de banquiers du Saint-Empire germanique, qui domine la finance européenne à la fin du Moyen Âge et pendant la Renaissance. Ils sont à l'origine de la pratique moderne de la banque et de la finance.

Bien plus tard, l'industrialisation impose ses exigences. Dans certains secteurs, comme la sidérurgie, le travail du dimanche est exigé. Qu'en est-il du repos et de la pratique dominicale ? Seuls les agriculteurs ont encore un temps demandé aux curés des paroisses rurales la permission exceptionnelle de pouvoir rentrer leur récolte le dimanche. L'ouverture de mines et l'implantation d'usines provoquent des déplacements de population et imposent aux horaires de travail des exigences devant lesquelles tous plient. L'encadrement assuré par l'Église à la campagne n'est pas remplacé dans les quartiers ouvriers. Son contrôle sur les comportements sociaux diminue. L'évolution des mentalités fera le reste.

### **Et aujourd'hui ?**

Même intuitivement, il est évident que les grands rouages de l'économie mondialisée fonctionnent selon leurs propres règles. Les vraies décisions se prennent en dehors de toute intervention directe des autorités de l'Église. La pratique du prêt à intérêt s'est généralisée et les taux usuraires ne sont impossibles que là où des règles ont été édictées par les États ou le monde financier lui-même, quand elles sont respectées ! Même l'agriculture est devenue industrielle et elle aussi a gommé les rythmes du travail que maintenait le respect du repos dominical. À l'inverse de ce que beaucoup souhaiteraient, c'est l'économie qui impose sa logique à l'ensemble de la société : à la politique, à la culture. À l'Église aussi.

Au lieu de régler les activités économiques, l'Église s'est en effet intégrée dans les règles mondiales du marché, sans toujours éviter les excès immoraux auxquels aboutit une économie toute-puissante<sup>3</sup>. Deux types de réactions ne peuvent être négligées. L'une vient de chrétiens professionnellement actifs dans les divers secteurs économiques, à tous les niveaux de responsabilité. Si la plupart sont, comme tout le monde, soumis aux règles du *business as usual*, il ne manque pas d'exemples admirables de personnes qui résistent à la déshumanisation et aux injustices qui résultent du libéralisme impitoyable. De son côté, l'autorité hiérarchique de l'Église a développé, depuis 1891, l'Enseignement social de l'Église. Elle tente, dans une succession de textes officiels – les encycliques sociales – de concrétiser les points de repère essentiels de la foi chrétienne en matière d'économie, dans les contextes changeants de l'évolution des sociétés. Et de nombreux chrétiens sont présents dans les groupes et associations pluralistes qui dénoncent les méfaits du capitalisme et tentent de construire une économie juste et durable.

Bref : d'une sujétion socialement admise à l'égard des religions (chez nous, particulièrement à l'égard de la religion chrétienne), l'économie est passée non seulement à une totale autonomie, mais à une domination généralisée, y compris sur l'Église elle-même, qui s'y intègre et tente des modifications à la marge. La sécularisation est aboutie, admise unanimement dans l'opinion publique. Les critiques des systèmes financier et économique se font au nom de la justice sociale, adossée ou non à des références religieuses. Le domaine économique est-il le seul à avoir atteint ce stade d'évidence ?

### **La politique et le droit**

#### ***Dans l'Antiquité et au Moyen Âge***

Dans l'Antiquité, la religion du pays est ciment d'unité. Dans l'Israël du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, la force des armes impose la domination de Rome sur le pays et cette sujétion est mal supportée, jugée bien sûr illégitime par les habitants. Pour eux, c'est au peuple élu que Dieu a donné la terre et c'est à Dieu seul que ce peuple doit obéissance. Tout autre maître est un usurpateur. Le messie attendu incarne une espérance : il mettra fin à la domination et à la présence étrangères qui souillent la terre. Il restaurera le seul pouvoir légitime promis par Dieu dans la Bible : celui des descendants du fameux roi David. Au temps de la présence romaine, les révoltes juives veulent chaque fois restaurer l'indépendance avec ses deux facettes indissociables, politique et religieuse : Dieu est le seul maître de son peuple.

---

<sup>3</sup> Voir par exemple l'affaire de la banque Ambrosiano, cette banque italienne qui a fait l'objet d'une retentissante faillite en 1982. L'événement a suscité l'un des plus gros scandales impliquant la mafia et la banque du Vatican, son premier actionnaire.

Chez les Romains, la religion, le culte des dieux est un acte civique qui exprime et entretient la cohésion du peuple. Au fil de l'histoire, ces rites se sont vidés de leur sens, mais la conviction importe moins que le respect des gestes : lors de certains événements, tout citoyen est tenu de sacrifier aux dieux. Au 4<sup>e</sup> siècle (313), l'empire romain est menacé sur ses frontières et à l'intérieur. L'empereur Constantin fait appel à la religion chrétienne, jusque-là persécutée ou tolérée. En la déclarant légitime, il réussit une belle opération politique : elle sera le ciment des peuples disparates que Rome veut continuer à dominer en Europe, en Afrique et en Asie. La religion change, sa fonction demeure. Avant la fin du 4<sup>e</sup> siècle, la religion chrétienne seule est permise, puis elle devient religion d'État, ce qui permet sa diffusion dans tout l'empire... et la modifie de l'intérieur.

Le Moyen Âge reste dans la même logique. Pépin le Bref a donné au pape les États pontificaux, qui existeront jusqu'en 1870. Son fils Charlemagne est sacré empereur par le pape à Rome. Acte politique fort, puisque le pape reconnaît un empereur en Occident, face à l'empereur d'Orient qui se considère comme le seul héritier de l'empire romain.

Plus tard, la « querelle des investitures » oppose empereur d'Allemagne et papauté. Le pape prétend avoir le dernier mot sur la désignation d'un évêque. L'empereur avance la même revendication : n'est-ce pas lui qui accorde les terres pour installer cet évêque et assurer son pouvoir ? Peut-on dès lors imaginer accorder la fonction à un adversaire de l'empereur ? Le long conflit connaît un moment aigu. Le pape Grégoire VII a excommunié l'empereur Henri IV, ce qui relève les chrétiens – l'ensemble de la population – de leur devoir d'obéissance à l'empereur... et du paiement de l'impôt qui lui est dû. En 1077, Henri IV ne voit pas d'autre issue : il vient faire amende honorable auprès du pape qui se trouve à Canossa, place forte de la région de Parme (Italie). On raconte qu'il doit patienter trois jours pour pouvoir se présenter dans la neige, pieds nus et en chemise, faire amende honorable et recevoir l'absolution. Notons que très peu de temps après, le rapport de forces s'inversera.

Le rôle de la religion se marque également au moment du sacre des rois, notamment en France. Le rituel du sacre d'un roi est très semblable à celui du sacre d'un évêque. L'un et l'autre tirent leur légitimité de Dieu qui les installe dans leur fonction : ce sont les autorités ecclésiastiques qui, dans la liturgie, manifestent cette désignation par Dieu.

### ***Des changements***

Dès le début du 14<sup>e</sup> siècle, le roi de France Philippe le Bel (1285-1314) se trouve en conflit avec le pape Boniface VIII (1294-1303), qui menace de le déposer. Dans un texte officiel, la bulle *Unam Sanctam* (1302), le pape réaffirme la soumission du pouvoir temporel au pouvoir spirituel, qui peut juger un roi, mais ne doit lui-même rendre des comptes qu'à Dieu. Aidé de ses juristes, le roi se défend par une habile distinction : comme chrétien, le roi relève de l'autorité papale, au même titre que tous les autres chrétiens. Comme roi, il n'a de comptes à rendre ni au pape ni à personne. Cette distinction introduit une faille dans l'affirmation du pouvoir absolu de l'Église.

Machiavel (1469-1527), humaniste et diplomate florentin, publie *Le prince*, un livre où il ose écrire ce qui se fait déjà dans la réalité. Il formule les fondements principaux des États : avoir de bonnes lois et de bonnes armes permet un État fort et libre. On est loin de la soumission à Dieu ou à l'Église. D'autres princes catholiques font preuve d'une totale liberté eux aussi. Le roi de France François I<sup>er</sup> ne craint pas de faire scandale par son alliance en 1525 avec les musulmans – les « infidèles » – et les princes protestants d'Allemagne dans sa guerre contre Charles-Quint. Les armées de celui-ci mettent à sac la ville de Rome en 1527, à la suite de l'alliance nouée par le pape avec François I<sup>er</sup>.

### ***Aux temps modernes***

La Révolution française introduit un changement radical dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle : le pouvoir légitime n'est plus celui qui vient de Dieu, sanctionné par la reconnaissance de la hiérarchie de l'Église. C'est du peuple que vient tout pouvoir légitime : est reconnu celui qui tire son autorité du peuple, dans une grande diversité de procédures « démocratiques ». La Constitution (1831) du nouvel État belge proclame que tous les pouvoirs émanent de la Nation et affirme le respect des libertés individuelles et collectives. La séparation de l'Église et de l'État se concrétise : le

mariage civil doit précéder le sacrement religieux. Rome envisagera un temps de condamner cette Constitution trop marquée par les tendances libérales.

En 1870, l'armée du jeune État italien défait les soldats pontificaux et conquiert Rome, qui devient la capitale du pays. C'est la fin des États pontificaux. Le pape se considère prisonnier du Vatican et interdit aux catholiques italiens de participer à la vie politique italienne. Ce n'est que par les accords de Latran (1929), concrétisés dans un concordat entre Mussolini et le pape Pie XI, que les relations sont régularisées : le pape reconnaît le royaume d'Italie, avec Rome comme capitale, et l'État italien reconnaît la souveraineté du pape sur la Cité du Vatican, un État de 44 hectares !

Au 19<sup>e</sup> siècle, le pape Pie IX avait condamné les droits de l'homme. Les papes du 20<sup>e</sup> siècle vont changer de position et reconnaître la Déclaration universelle des droits de l'homme : Jean XXIII puis Jean-Paul II s'en feront les hérauts. Dans le même sens, la hiérarchie de l'Église reconnaîtra l'autonomie des chrétiens dans leur prise de responsabilité politique.

Alors, une totale reconnaissance de l'autonomie de la politique et du droit est-elle acquise ? Deux exemples illustrent la question parfois posée. La place d'observateur attribuée à l'État de la Cité du Vatican dans plusieurs Institutions internationales est parfois remise en cause. Dans la politique intérieure des États, les prises de positions de l'Église dans le domaine du respect de la vie (contraception, avortement, euthanasie, etc.) sont sources de frictions. Il reste que le principe de l'autonomie du champ politique est acquis dans la majorité des milieux chrétiens. On est proche, dans ce domaine, de l'évidence acquise dans le champ économique. C'est plutôt dans certains pays et milieux musulmans que se pose actuellement la question de l'autonomie du champ politique par rapport à la religion.

## **L'art**

### ***Dans l'Antiquité et au Moyen Âge***

Dans le domaine de l'art, les choses se présentent d'une manière sensiblement différente : dès le départ, des formes d'art se développent dans une relative autonomie vis-à-vis des religions et de leurs institutions. L'Antiquité païenne connaît une activité « profane » à côté des productions religieuses. Les temples des diverses religions antiques sont érigés en l'honneur des dieux et les statues de Jupiter ou de Vénus sont nombreuses. Mais d'autres expressions artistiques sont fréquentes : des scènes de la vie quotidienne dans les peintures et la sculpture, des arcs de triomphe en l'honneur des empereurs, des représentations des ancêtres de la famille, etc.

Par contre, l'Antiquité chrétienne et le Moyen Âge lient indissolublement les productions artistiques, la foi et la vie de l'Église. Même si les princes ont aussi leurs palais, l'architecture est d'abord au service de l'Église, comme en attestent les nombreuses églises et cathédrales. La sculpture décore ces édifices, recourant la plupart du temps à des scènes bibliques ou religieuses au sens large. Les livres les plus souvent produits et recopiés sont d'abord la Bible et les nombreux « livres d'heures », au service de la prière des lettrés, capables de lire. La musique est surtout liturgique : nous pouvons encore écouter de splendides pièces musicales médiévales, y compris le chant grégorien.

D'Orient est venu l'art des icônes, immuable à travers les siècles. Elles sont un bon exemple du lien entre foi et art. La fonction d'une œuvre d'art est de susciter et de nourrir la prière. Les sujets sont donc religieux : la Trinité, Marie, les saints... Rien ne distrait la méditation : le cadre est à peine esquissé, quelques rochers, un arbre stylisé, une maison, un objet. Mais ils ne sont pas représentés pour eux-mêmes, ils servent à concentrer l'esprit sur les saints représentés et sur la prière.

### ***Des évolutions***

Dès le Moyen Âge pourtant, une littérature libre circule : le roman courtois, les œuvres des troubadours et trouvères. Les œuvres de ces poètes issus de la noblesse ou de la bourgeoisie sont bien sûr truffées de récits chrétiens et de surnaturel. Mais les poètes sortent de ce cadre. Ils composent dans la langue locale et non plus en latin, sur le thème, peu religieux, de

l'amour galant voué par les chevaliers à leur dame. Le héros est tiraillé entre les prouesses guerrières et l'amour, ses exploits sont abondamment racontés pour le mettre en valeur. Ces œuvres s'adressent à un public cultivé, familier des cours (d'où l'adjectif « courtois ») princières. Elles incarnent un rêve de bonheur et sont à la source des valeurs nouvelles auxquelles aspirent ces milieux.

La Renaissance s'épanouit à Florence dès le 15<sup>e</sup> siècle, avant de conquérir le reste de l'Italie puis du monde dans des formes variées. Elle s'appuie sur un retour à l'Antiquité, sa mythologie, sa littérature, ses dieux et ses héros, ses expressions artistiques aussi. En simplifiant, on peut dire que, si le Moyen Âge avait placé Dieu au centre des préoccupations, c'est désormais l'homme qui occupe cette place.

La peinture est un bon exemple de ce changement de perspective. Elle devait nourrir la piété, elle va désormais chanter la grandeur des humains. Elle met en évidence le sens de l'observation de la nature, comme dans les œuvres des frères Van Eyck (voir *l'Agneau mystique* à Gand). Elle met en scène la beauté de la princesse, la force ou la bravoure du roi. C'est d'abord la noblesse qui est représentée, de même que les autorités religieuses, pères abbés, évêques et autres. La bourgeoisie aura la part belle quand elle aussi sera commanditaire des peintures. Le peuple finira par trouver sa place, notamment à partir des toiles d'un peintre italien du début du 17<sup>e</sup> siècle, Le Caravage (1571-1610). Les sujets représentés continuent à se diversifier avec les « natures mortes » (objets de table, victuailles, animaux abattus à la chasse). L'art s'est largement autonomisé du monopole des représentations religieuses, la prière n'est plus son seul but.

### **Aux temps modernes**

On peut dire que l'art s'est aujourd'hui défait de son lien profond avec la référence religieuse. Des artistes du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle. continuent de produire des œuvres religieuses, minoritaires dans une production bien plus large et diversifiée. *L'Angelus* de Millet, mort en 1875, a fait place aux impressionnistes, chantres des paysages, des vibrations de la lumière et des nouvelles techniques. La religion n'est plus la principale source d'inspiration de l'art.

Dans l'architecture, les capitaines d'industrie sont fiers de leur maîtrise du verre, du fer et de l'acier. À Bruxelles, ils font construire les Galeries Saint-Hubert (1847) qui combinent ces matériaux nouveaux. Entre-temps, les nouveaux édifices religieux sont « néo » : roman, gothique, byzantin, mémoriaux nostalgiques des temps où l'Église était au milieu – ou au-dessus ! – du village.

L'art moderne puis contemporain va son chemin dans ses divers domaines. Van Gogh, Picasso, Mondrian, de Chirico, Léger, Delvaux, Magritte, Andy Warhol et bien d'autres déconstruisent les langages picturaux et en inventent d'autres. Des recherches analogues sont en cours en musique, en sculpture, en architecture. Le cinéma innove lui aussi. Il serait faux d'affirmer qu'il n'y a plus de production religieuse, mais elle est rarement de premier plan et elle a perdu son rôle moteur en même temps que sa suprématie.

On peut sans conteste reconnaître la marginalisation de l'inspiration religieuse dans le domaine de l'art. C'est dans un échange mondial, par exemple à partir des estampes japonaises, de l'art polynésien ou africain, que se rénovent les langages artistiques.

Là aussi, l'autonomie est largement acquise. Dans l'Église, la prétention à un monopole artistique a disparu. La séparation est clairement acquise. Il reste une aspiration d'un autre ordre : voir naître dans le champ religieux des formes contemporaines d'œuvres artistiques de qualité.

### **Conclusion**

Cette première étape d'un parcours à travers des domaines de l'activité humaine permet un constat assez évident : dans la culture occidentale, et surtout en Europe, un processus de sécularisation s'est amorcé il y a longtemps. Il s'est accéléré avec les Temps modernes et renforcé encore au 20<sup>e</sup> siècle. L'économie, le droit et la politique ainsi que l'art ont aujourd'hui acquis une totale autonomie vis-à-vis de la sphère du religieux.

Le même processus d'autonomisation est à l'œuvre dans les sciences, la philosophie, l'éthique et la recherche du sens de la vie. Néanmoins, dans ces domaines, l'Église – ou du moins certains milieux chrétiens – semble réticente à admettre l'aboutissement du processus de sécularisation. C'est ce que montrera la deuxième partie de cette analyse.

Jean-Claude Brau,  
formateur permanent au Cefoc

### **Pour aller plus loin**

Rémi BRAGUE, *Europe, la voie romaine*, Paris, Folio essais, 1999.